



Conditions générales de vente

LA POUDRE D'ESPERLUETTE, écrivaine et biographe.

Laëtitia Vandevoorde Laridon,
75 avenue Louis Isaac,
7850 Enghien
BELGIQUE

lapoudredesperluette@gmail.com
0498/15.73.94
Numéro TVA :



Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Mme Laëtitia Vandevoorde Laridon, écrivaine et biographe, qui exerce sous le nom commercial “La poudre d’esperluette”, (ci-après “l’écrivaine”), et ses clients.

1. Généralités

Tous les devis et engagements de l’écrivaine sont régis par la loi ainsi que par les présentes conditions générales dont le client reconnaît avoir pris connaissance. Toute signature du devis implique l’acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales et le consentement à leurs différentes clauses.

Les présentes conditions générales pourront éventuellement être complétées par des conditions particulières qui seront, dans ce cas, annexées aux présentes.

Toute communication ou notification entre parties sera valablement effectuée par lettre recommandée ou courrier électronique avec accusé de réception (pour l’écrivaine : à son siège social ; pour le client : à son domicile).

1. Généralités

Tous les devis et engagements de l'Écrivaine sont régis par la loi ainsi que par les présentes conditions générales dont le Client reconnaît avoir pris connaissance. Toute signature du devis implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes conditions générales et le consentement à leurs différentes clauses.

Les présentes conditions générales pourront éventuellement être complétées par des conditions particulières qui seront, dans ce cas, annexées et rédigées postérieurement aux échanges avec le Client. Toute communication ou notification entre parties sera valablement effectuée par lettre recommandée ou courrier électronique avec accusé de réception (pour l'Écrivaine : à son siège social ; pour le Client : à son domicile).

2. Prestations

2.1 Nature, date et lieu des prestations

L'Écrivaine réalisera la biographie du Client à partir d'entretiens partagés ensemble. Suite à ces entretiens, la mission de l'Écrivaine consistera en une réalisation de l'ouvrage : l'écriture, la relecture et la correction ; si le Client en formule la demande, cela comprendra également la mise en page, la réalisation de la couverture, l'impression et la livraison de l'ouvrage sous forme d'un livre. L'Écrivaine pourra intégrer des photographies dans l'ouvrage si le Client le désire.

Cette liste de prestations n'étant pas exhaustive, l'Écrivaine se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier un service - le Client étant informé de toute modification ayant un impact sur le contrat en cours d'exécution.

Les prestations choisies par le Client seront listées expressément dans le devis, signé par les parties.



2.2 Déroulement des entretiens

Un premier échange d'une demi-heure, gratuit et sans engagement, sera organisé entre les deux parties afin de faire connaissance et de discuter des attentes du Client. Si le Client décide de souscrire à la prestation, les entretiens se tiendront dans un endroit à sa convenance (son domicile, lieu public, visio-conférence...). Seul sera facturé le temps d'entretien stricto sensu, à savoir l'enregistrement, dans le temps facturé, ainsi que les frais de déplacements à hauteur de 50 centimes/km au-delà de 25 km du siège social de l'Écrivaine.

Le temps de présence de l'Écrivaine en compagnie du Client n'est pas comptabilisé dès lors que le dictaphone est éteint.

Avant chaque rendez-vous, l'Écrivaine soumettra le texte issu de l'entretien précédent au Client. Ce texte constituera une première mouture correspondant à une retranscription clairement rédigée des entretiens. Le Client s'engage à lire cette première mouture du récit pour faire part à l'Écrivaine des corrections et des nouvelles informations qu'il souhaiterait apporter au récit.

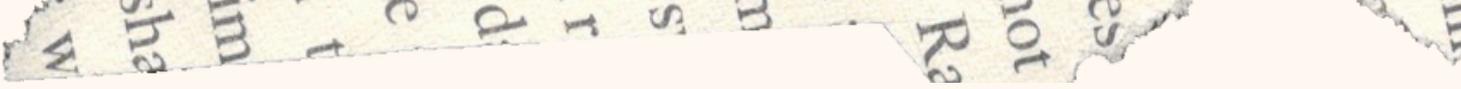
2.3 Réécriture du texte

Deux types de réécriture peuvent être proposés :

- Transcription Simple : retranscription fidèle des propos oraux recueillis, sans liberté narrative de la part de l'Écrivaine.
- Transcription Romancée : réécriture des propos du Client à la manière d'un roman.
-

Le Client peut fournir à l'Écrivaine des textes qu'il aura écrits et lui demander de les réécrire dans le style du manuscrit. Si le calibrage de ces textes excède les 5000 caractères espaces comprises, le règlement de la réécriture s'appliquera. Le tarif de la réécriture dépendra du niveau du style d'origine et donc du volume de corrections à apporter par l'Écrivaine. Ce tarif sera fixé par l'Écrivaine et retranscrit dans un devis.





2.4 Offre

À la demande du Client, l'Écrivaine établira un devis écrit précisant son tarif et le détail des prestations envisagées.

L'Écrivaine est liée par son offre dès lors que le Client lui renvoie, dans le mois de sa remise, le devis signé pour accord.

En cas du choix de la formule PACK, le Client s'acquitte du paiement d'un acompte correspondant à 20% du prix total en espèce ou par virement bancaire.

2.5 Réalisation et validation du manuscrit

L'Écrivaine et le Client conviendront ensemble du moment opportun pour mettre un terme aux entretiens, en vue de procéder à la réalisation de l'ouvrage. Le texte issu du dernier entretien sera soumis au Client afin que ce dernier puisse y apporter les dernières corrections et ajouts éventuels. À ce stade, l'Écrivaine s'attachera à améliorer le style, à ajouter et corriger des passages en vue de soumettre un projet de livre définitif. Le Client recevra une épreuve du livre qu'il s'engagera à lire, puis la retournera en donnant son accord, sous réserve de prise en compte d'éventuelles corrections.

2.6 Caractéristiques générales de l'ouvrage

L'impression du récit de vie est une option proposée par l'Écrivaine.

Les caractéristiques techniques générales de cet ouvrage sont les suivantes :

Format : 14,8 x 21 cm

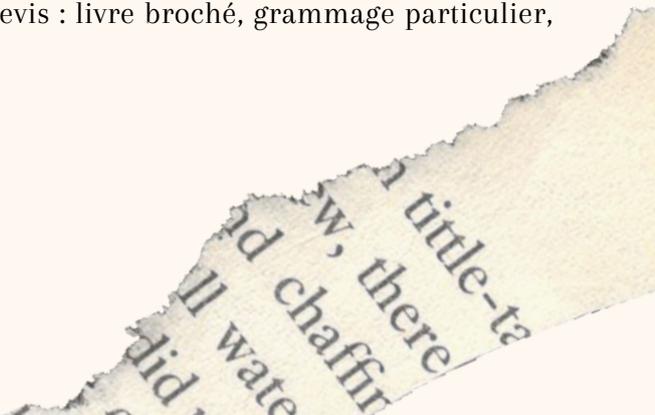
Papier : 90g (crème ou blanc)

Couverture : rigide

Reliure : cousue

Pelliculage : mat ou brillant

À la demande du Client, d'autres options sont proposées sur devis : livre broché, grammage particulier, reliure en cuir ou en tissu, cousue à la main, etc.





2.7 Délai de livraison

Les prestations commandées seront réalisées dans le délai indiqué dans le devis, compte tenu de la tolérance habituelle propre à la nature de l'activité et d'un éventuel cas de force majeure. Ce délai n'a qu'une valeur indicative et, par conséquent, n'est pas impératif, à moins que les parties n'en conviennent expressément. Son inobservation ne peut donner lieu ni à une indemnité ni à une annulation, sauf engagement ferme par écrit de la part de l'Écrivaine.

Le Client s'engage à mettre à disposition de l'Écrivaine tous les moyens, documents, informations et contenus nécessaires à la réalisation des prestations définies dans le délai convenu. Tout retard dans leur transmission entraînera une prolongation du délai de livraison. Cette prolongation ne peut en aucun cas donner lieu à la résiliation du contrat ni à un remboursement des sommes versées.

2.8 Livraison et réclamations

Les documents seront livrés par courriel et/ou remis en mains propres si l'ouvrage est imprimé. Ils ne seront pas livrés par voie postale, sauf dérogation mentionnée expressément dans le devis.

En conséquence, le Client supporte le transport et les risques afférents aux produits dès leur prise de possession et, à défaut, dès que ceux-ci sont mis à sa disposition.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.

Les documents imprimés seront fournis reliés et sans ISBN. Les fichiers informatiques seront fournis au format PDF et WORD, l'Écrivaine ne pouvant être tenue responsable en cas de problème de lecture, conversion de fichier, incompatibilité de logiciel, versions différentes de logiciel ou dysfonctionnement du matériel informatique ou du réseau internet du Client.

À la réception de l'ouvrage, le Client dispose d'un délai de 48 heures pour émettre ses réclamations par écrit concernant les éventuels défauts de conformité par rapport aux prestations visées dans le devis. Passé ce délai, l'ouvrage est réputé conforme à la commande.



2.9 Responsabilité et validation du projet

Le Client est seul responsable des éléments transmis à l'Écrivaine, qui ne fait que les retranscrire, selon les modalités de retranscription choisies par le Client. L'Écrivaine ne pourra pas être tenue responsable des éléments factuels mentionnés dans l'ouvrage.

L'Écrivaine ne pourra pas être tenue responsable en cas d'impossibilité de réaliser les prestations dans le délai convenu induite par une erreur dans les coordonnées fournies par le Client.

L'Écrivaine ne pourra pas être tenue responsable des conséquences de l'utilisation ou de la modification des travaux par le Client, ni des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations découlant des présentes conditions générales.

En cas de perte des données informatiques, un arrangement amiable sera proposé au Client pour le dédommager. Si le Client n'est pas satisfait, il pourra annuler sa commande sans préavis.

L'Écrivaine décline toute responsabilité en cas de mauvaise conservation ou de dégâts causés à l'ouvrage par le Client. En cas de défaut lors de l'impression, l'Écrivaine s'engage à négocier directement avec l'imprimeur.

L'Écrivaine est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. Aucune garantie particulière n'est donnée sur les ouvrages. Si l'impression d'un ouvrage est prévue dans le devis, l'Écrivaine soumettra un Bon À Tirer (BAT) au Client qui le validera par écrit avant impression définitive des exemplaires commandés. Cet accord sur le Bon À Tirer vaut tant pour le fond que pour la forme. L'Écrivaine ne pourra pas être tenue responsable des éventuelles inexactitudes subsistant après validation du BAT.

3. Prix

Le prix sera fixé sur devis et comprendra la totalité de la prestation, à savoir :

- Les frais de déplacement de l'Écrivaine : compris dans le prix total du devis dans un rayon de 25 kilomètres à partir du siège social. Au-delà, le Client sera redevable d'une indemnité de 0,50€ par kilomètre
- Le nombre d'entretiens
- Le temps de transcription
- La relecture et la correction du texte
- La mise en page et la réalisation de la couverture
- La relecture sur maquette
- L'impression

La facture afférant au règlement sera envoyée au Client par l'Écrivaine après chaque entretien. Le règlement s'effectuera par virement à l'ordre de LA POUDRE D'ESPERLUETTE.

Toute heure supplémentaire est facturée 112€, facturable par quart d'heure.

Les tarifs appliqués dans un premier devis ne lient pas l'Écrivaine pour les éventuels devis futurs.

4. Paiement

Toutes les factures sont payables à l'issue de chaque entretien par virement bancaire ou en espèce. Toute facture non payée à son échéance portera, de plein droit, intérêt de retard au taux correspondant au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, sans mise en demeure préalable, l'échéance du terme en tenant lieu. Les montants restants dus à l'Écrivaine seront par ailleurs majorés d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour les frais internes de recouvrement et sans préjudice des frais de justice éventuels et du droit de l'Écrivaine d'établir son préjudice réel et d'en réclamer la complète indemnisation.

Toute contestation de facture doit être adressée à l'Écrivaine par courrier recommandé ou par courriel, dans un délai de huit jours à partir de la date de la facture.

L'Écrivaine se réserve le droit de refuser une commande si le Client n'a pas payé une facture antérieure, l'absence de règlement d'une facture entraînant la suspension des commandes jusqu'à complet paiement.

5. Conditions de vente et d'utilisation de la carte-cadeau

Les conditions d'utilisation des cartes-cadeaux sont reprises dans le mail de validation de paiement. Aucune exception ne sera faite à ces mêmes conditions.

Les cartes-cadeaux ont une validité de douze mois à partir de leur date d'émission. Les demandes de rendez-vous doivent être faites durant la validité de la carte-cadeau et sa référence doit être communiquée lors de chaque utilisation. Sans présentation de ce numéro de référence valable, la carte-cadeau ne pourra pas être prise en compte.

La carte-cadeau ne peut être remboursée ou échangée - en tout ou en partie - contre de l'argent liquide. Elle est valable uniquement pour les prestations proposées et facturées par LA POUDRE D'ESPERLUETTE.

En cas de perte ou de vol, la valeur de la carte-cadeau sera perdue et ne pourra être remplacée.

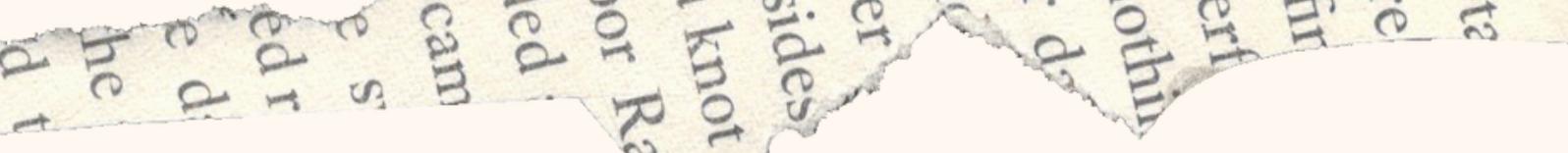
6. Force majeure

Tout cas de force majeure ou fait fortuit libère l'Écrivaine de tout engagement sans que le Client puisse prétendre à des dommages et intérêts. Sont, entre autres, considérées comme des cas de force majeure les situations suivantes : accidents, mobilisation, guerre, incendie, décès, inondation, interruption ou retard de transport, manque de matières premières, bris de matériaux, conditions climatiques exceptionnelles, grève, lock-out, vol et embouteillages exceptionnels ou tout autre cause entravant l'activité de l'Écrivaine ou celle de ses fournisseurs/sous-traitants ou amenant un chômage total ou partiel chez l'Écrivaine ou ses fournisseurs/sous-traitants.

Dans de telles circonstances, la partie qui invoque pareil événement préviendra l'autre partie par courriel/courrier dans les 24 heures de la date de survenance dudit événement indésirable.

Les deux parties mettront tout en œuvre afin de réduire les difficultés liées au dommage causé. Si la force majeure excède les 60 jours, les parties mettront tout en œuvre pour renégocier l'exécution ultérieure du contrat.

À défaut d'accord, chaque partie aura le droit d'y mettre fin moyennant un courriel/courrier adressé à l'autre partie.



7. Propriété intellectuelle

Le Client garantit que l'exécution de la prestation ne sera pas constitutive d'une contrefaçon ou d'une violation des droits d'un tiers. Il déclare qu'il dispose notamment des droits, des autorisations et des licences pour les images, photos, logos, dessins, etc. qui seront fournis à l'Écrivaine dans le cadre de la réalisation de la prestation commandée.

L'ouvrage demeure la propriété intellectuelle de l'Écrivaine jusqu'au paiement intégral des sommes dues par le Client.

À défaut de paiement du prix à échéance, le vendeur se réserve le droit de ne pas livrer la commande jusqu'au complet paiement.

8. Confidentialité

L'Écrivaine est tenue à la plus stricte confidentialité concernant les entretiens et leurs retranscriptions vis-à-vis des proches du Client et du public. Elle ne peut divulguer la moindre information concernant le projet en cours sans l'accord du Client.

Par conséquent, le Client engage sa responsabilité concernant les propos qu'il aura pu tenir vis-à-vis des tiers, personnes morales et physiques.

L'Écrivaine ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable ou poursuivie par toute personne qui se serait sentie diffamée ou qui aurait subi un préjudice suite aux propos tenus dans l'ouvrage. Elle se réserve le droit de refuser ou de mettre fin à l'exécution de toute prestation contraire à ses valeurs ou à la loi.

Sauf refus préalable, les entretiens pourront être enregistrés sur dictaphone. Le Client accepte que l'écrivain utilise l'ouvrage de manière anonyme dans le cadre de la promotion de son activité, (donner un exemple à un futur client, communication sur internet...). L'Écrivaine s'engage à ne pas remettre de copie de l'ouvrage à des tiers.



9. Règlement général sur la protection des données

L'Écrivaine met tout en œuvre pour assurer la protection des données personnelles du Client, en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Afin d'accomplir les prestations visées dans le devis et les présentes conditions générales, l'Écrivaine est amenée à traiter (c'est-à-dire collecter, enregistrer, conserver, adapter, modifier, consulter, utiliser, communiquer, transmettre, diffuser, effacer, etc.) plusieurs données personnelles que le Client lui aura fournies. Ces données seront uniquement accessibles et traitées par l'Écrivaine, sensibilisée à leur confidentialité, à leur utilisation légitime et précise ainsi qu'à leur sécurité.

Les données personnelles peuvent inclure les coordonnées du Client, son parcours de vie, les anecdotes qu'il confie à l'Écrivaine, sa profession, sa composition de famille, des photographies, etc. Le droit à l'image fait également l'objet du consentement visé par les présentes conditions générales. En traitant ces données personnelles, l'Écrivaine poursuit deux finalités principales : la gestion administrative et la réalisation de la prestation commandée.

Les droits suivants sont reconnus au Client dans le cadre du RGPD : droits d'information, d'accès et de rectification des données, à la suppression et la restriction des données, à leur portabilité, d'opposition à un traitement de données. Pour exercer ces droits ou pour toute demande relative à l'application du RGPD, le Client peut adresser un courrier/courriel à l'Écrivaine. Les données seront conservées dans un délai raisonnable et conformément à la loi.

Seules les adresses électroniques et postales seront conservées dans le cadre de la promotion des activités de l'Écrivaine. Il appartient au Client de corriger les données transmises en cas de modification.

10. Site internet

Le site www.lapoudredesperluette.weebly.fr et son contenu sont régis par le Code de la Propriété Intellectuelle. Toute reproduction partielle ou intégrale est interdite, sauf autorisation écrite préalable. La responsabilité de l'Écrivaine ne pourra pas être engagée en ce qui concerne le contenu ou les informations figurant sur les autres sites internet ou sur les réseaux sociaux dont le lien apparaît sur le site.

L'Écrivaine décline toute responsabilité en ce qui concerne les conséquences d'une mauvaise interprétation ou utilisation des informations disponibles sur le site.

11. Résiliation

Toute annulation anticipée de la commande doit être faite par courrier recommandé avec accusé de réception ou par courriel. Elle n'est valable que moyennant acceptation écrite par l'Écrivaine.

Si le Client a souscrit à la formule À LA CARTE, il devra s'acquitter des entretiens ayant déjà eu lieu et des transcriptions associées. Dans la cas de la formule PACK, en cas d'annulation unilatérale du Client, celui-ci devra régler les entretiens non honorés.

Dans cette hypothèse, les sommes versées seront acquises définitivement par l'Écrivaine au titre des entretiens précédents.

Sauf cas de force majeure, dans l'éventualité où l'Écrivaine resterait en défaut d'exécuter toute obligation de la convention, causant préjudice au Client, elle lui sera redevable d'une indemnité égale à 10% du montant de la valeur de la commande.

12. Nullité

La nullité ou l'inapplicabilité d'une ou plusieurs des clauses des conditions générales n'entraîne pas la nullité des autres clauses.

Le cas échéant, les parties s'engagent à remplacer la clause nulle ou inapplicable par une clause valable qui est la plus proche d'un point de vue économique de la clause nulle ou applicable.

13. Exception d'inexécution

Chaque partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre partie n'exécute pas la sienne et si cette exécution est suffisamment grave.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la partie victime de la défaillance. Cette notification indique l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit, permettant de ménager une preuve de l'envoi.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie présumée défaillante de la notification susmentionnée, jusqu'à ce que la partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste.



14. Litige

En cas de litige, l'Écrivaine cherchera prioritairement une solution amiable. Toute demande sera traitée avec bienveillance. Tout litige relatif à la conclusion, l'exécution, l'interprétation ou la résiliation du contrat relève de la compétence des tribunaux de Belgique. Tous les frais en rapport avec le recouvrement par voie judiciaire, y compris les honoraires d'avocats, seront poursuivis sur le Client. Le droit belge sera toujours d'application, à l'exclusion de tout autre réglementation internationale dont l'exclusion est autorisée.

15. Droit applicable et compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge, même en cas d'appel en garantie. Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente, ainsi qu'à toute convention auxquelles elles s'appliquent et qui ne peut être résolu à l'amiable, sera de la compétence des tribunaux belges.

